


Fiche d'information sur Minergie-Quartier

Brève description	Certification des caractéristiques de bâtiments Minergie au niveau du quartier avec des exigences sur les espaces extérieurs, la gestion et la mobilité en complément	
Porteur	Association Minergie	
Base	Règlement du produit Minergie-Quartier	
Produits	<ul style="list-style-type: none"> Minergie-Quartier <p>Pour les labels Minergie et le complément ECO, voir les fiches d'information séparées</p>	
Application	Nouvelle construction, rénovation et exploitation de quartiers (> 3000m ² de SRE) Convient comme solution de transition pour les sites 2000 watts.	
Positionnement	Protection du climat, efficacité et adaptation au changement climatique	
Principales exigences	<p>Il y a 17 exigences contraignantes et 3 mesures à choix sur 17 à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâtiment individuel : certification Minergie (-P/-A/-ECO) Gestion du quartier : exigences concernant l'organisation, le monitoring énergétique et la vérification des indices de consommation d'énergie ainsi que des exigences de sélection (entre autres, garantie d'une forte densité d'utilisation et visualisation des données de mesure) Énergie d'exploitation : objectifs en matière d'efficacité énergétique, d'approvisionnement en énergie décarboné et d'utilisation de l'énergie solaire Gaz à effet de serre Construction : minimisation en tenant compte des déconstructions, avec possibilité de compensation entre les bâtiments, en plus des mesures à choix (entre autres, réemploi d'éléments de construction, utilisation de ressources locales et minimisation des mouvements de terre) Espaces extérieurs adaptés au climat futur : exigences concernant la part minimale d'espaces verts, l'ombrage par des arbres, l'équilibre hydrique ainsi que des mesures à choix (entre autres concernant l'aération et la sous-construction des espaces libres) Trafic cycliste et piétonnier : offre et convivialité des places de stationnement ainsi que des dessertes Transports motorisés : exigences sur la mobilité électrique, le partage de véhicules et de nombreuses mesures à choix (entre autres, nombre minimal de places de stationnement pour voitures, recharges bidirectionnelles) 	
Principales nouveautés 2023	<ol style="list-style-type: none"> Les besoins énergétiques totaux, les besoins de chaleur pour le chauffage, la production d'électricité propre et les émissions de gaz à effet de serre peuvent être compensés entre les différents bâtiments. Il existe des références à Minergie, ECO, SNBS-Bâtiment et CECB. Les certifications respectives sont prises en compte différemment dans les exigences relatives aux bâtiments (voir critère 1, bâtiments individuels). 	
Thèmes harmonisés	Le produit est nouveau et a été développé directement sur la base de la normalisation du CECB et des standards Minergie.	
Justificatif	<ul style="list-style-type: none"> Justificatif possible à partir de mi-novembre 2023 Certification via la plateforme nationale des labels récemment développée Pas de période de transition (nouveau produit) 	
Plus d'infos	https://www.minergie.ch/fr/news/news-fr/lessentiel-sur-le-nouveau-minergie-quartier/	
Contact	www.minergie.ch , romandie@minergie.ch Association Minergie, agence romande, Pratifori 24C, 1950 Sion Contact média : Vincent Luyet, 027 205 70 17	